



Quoi de neuf dans votre France services ?



Vous avez
une question,
une démarche
administrative...

MARS 2024 # CCSB



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Démarches à la une !

Le montant net social

Le montant net social est une nouvelle information inscrite sur vos bulletins de paie, et sur vos relevés de prestations si vous percevez des revenus de remplacement.

(Les revenus de remplacement sont : pension de retraite, allocation chômage, prestations sociales, indemnités journalières de sécurité sociale).

Il est directement calculé par votre employeur ou l'organisme qui vous verse des prestations sociales.

C'est désormais le montant exact à déclarer pour toutes les demandes et déclarations trimestrielles de ressources relatives au RSA et à la Prime d'activité réalisées à partir du 1er février 2024. Il sert à calculer précisément le montant de vos aides.

Ses avantages sont multiples :

- faciliter les démarches administratives des demandeurs et des bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité ;
- limiter les risques d'erreur de déclaration ;
- réduire le taux de non-recours aux droits.

Pour plus de renseignements, contactez votre France services la plus proche.

EN SAVOIR +

A retenir

Trêve hivernale
se termine au 31 /03

Le chèque énergie
de 2023
est valable jusqu'au
31 mars 2024.

Les Permanences France services du Mardi après-midi

- A Barret s/ Méouge, le 12/03
- A Orpierre, le 19/03
- A Turriers, le 26/03

sur
RENDEZ-VOUS

Mars 2024

France services, qu'est-ce que c'est ?

Un lieu multi-accueil où l'on peut être renseigné, accompagné sur une démarche administrative ainsi que rencontrer des partenaires dédiés.

On peut être accueilli avec ou sans rendez-vous, avoir accès à un ordinateur connecté à internet.



Actu Numérique

Point sur les ateliers numériques qui ont lieu une fois par mois l'après-midi :

- Les ateliers avec les conseillères numériques continuent comme suit :
à Chateauneuf-de-Chabre : le lundi
à Ribiers : le mardi
à la Pierre : le mardi
en France services de Valdoule : le mercredi
et de Rosans : le jeudi
- Les ateliers numériques avec la médiatrice numérique à la bibliothèque de Garde-Colombe se poursuivent également le jeudi :
le 21 mars
le 18 avril
le 23 mai

Pour tout enseignements,
contactez votre France services.

EN SAVOIR +

Pôle Emploi devient... France Travail

Sont inscrites à France Travail :

Toutes les personnes qui en ont fait la démarche **mais aussi tous les allocataires du RSA** ainsi que leur partenaire ou conjoint, les jeunes inscrits auprès des Missions locales à la recherche d'un emploi et les personnes en situation de handicap accompagnées par Cap emploi.

Toutes les personnes inscrites bénéficient :

- d'une orientation vers la structure d'accompagnement la plus adaptée à leur situation et leurs besoins (France Travail, le Conseil départemental, la Mission locale, Cap emploi...)
- et d'un diagnostic approfondi réalisé par la structure chargée de son accompagnement ;

Elles signent un contrat d'engagement élaboré en fonction de ses besoins qui devra être actualisé régulièrement.

Les applications pour faciliter vos démarches :



Facilitez vos démarches administratives et restez en contact avec France Travail.



Cette application accompagne les demandeurs d'emploi dans leur projet de formation pour favoriser leur retour à l'emploi.



Cette application permet de trouver rapidement des offres parmi les milliers issues de France Travail ou d'un de ses nombreux partenaires et de postuler facilement.



une sélection de sites web et applications mobiles dédiés à votre projet professionnel et à votre recherche d'emploi.



Ce site réunit tous les acteurs de l'emploi à domicile, syndicats représentatifs du secteur et partenaires mettant en œuvre la convention collective du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Il renseigne et accompagne les publics sur toutes les thématiques de l'emploi à domicile entre particuliers.



Les parents

pour leurs enfants avec une garde simple, partagée ou une assistante maternelle



Les ménages

qui cherchent à mieux concilier vie personnelle et professionnelle



Les personnes âgées

ou en perte d'autonomie pour le maintien à domicile, et leurs aidants



Les demandeurs d'emploi

on en reconversion qui souhaitent s'engager dans le secteur de l'emploi à domicile



Les salariés

à domicile qui s'interrogent sur leurs droits sociaux (protection sociale, formation, etc.)